

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU S.I.C.TO.M.

MONTOIRE SUR LE LOIR

6 MARS 2014

Le jeudi 6 Mars 2014 à 17h30, s'est tenue l'assemblée générale du SICTOM à la salle des Fêtes de Montoire sur Le Loir.

Madame HUPENOIRE remercie les délégués d'être venus si nombreux à cette dernière Assemblée Générale de la mandature et laisse la parole à M.ROGER, Maire de Montoire sur Le Loir. Il tient à féliciter la Présidente pour tout le travail accompli durant ces 6 dernières années. Son action a permis de favoriser le tri sélectif et ce sans augmenter la participation des administrés.

Madame la Présidente remercie l'ensemble des élus de leur implication et de toute la confiance manifestée tout au long de ce mandat.

Madame HUPENOIRE adresse enfin ses plus vifs remerciements à la Ville de Montoire sur Le Loir pour son accueil et souhaite la bienvenue à Mme TRUCHOT, Trésorier receveur du Syndicat.

Sont absents excusés :

M.BUSSON et M.CHAUVIN (La Chapelle Gaugain), Mme DE BEER (Beauchêne), M.HUBERT(Choue), Mme MESME (Cormenon), M.PASQUIER (Souday), M.MERCIER Philippe (Tréhet), M.POINGT (Sougé), M.COMBA (Marçon), M.ROULON (St Arnoult) et M.CLEMENT (Président du SMIRGEOMES)

M. Daniel GUIBON (Montoire sur Le Loir) est élu secrétaire de séance

1/ Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 février 2014 (La Chartre sur le Loir)

Le procès-verbal n'appelle aucune observation et donne lieu à son approbation par l'ensemble des délégués

2/ Approbation du compte de gestion 2013

Se reporter au document remis aux délégués intitulé : Compte de gestion 2013 (Tableau « Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés » du compte de gestion dressé par le comptable Mme Truchot).

Le compte de gestion dressé par Mme TRUCHOT, Receveur est approuvé à l'unanimité

3/ Approbation du compte administratif 2013

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de Monsieur François RONCIERE, Vice-Président

- délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 dressé par Mme Odile HUPENOIRE-BONHOMME, Présidente,
- après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

❖ **approuve à l'unanimité** le compte administratif de l'exercice 2013 lequel présente les résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses 2013	2 400 704,65	152 084,05
Recettes 2013	2 680 943,64	175 653,24
Résultat de l'exercice 2013	280 238,99	23 569,19
Résultat reporté N-1	836 521,79	

Solde d'investissement N-1		+7135,96
Résultat cumulé	1 116 760,78	30 705,15
Restes à réaliser dépenses investissement		10 000,00
Restes à réaliser recettes investissement		0
Solde des restes à réaliser		- 10 000,00
Résultat de clôture cumulé	1 137 465,93 €	

- ❖ *constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;*
- ❖ *reconnait la sincérité des restes à réaliser dont l'état est annexé à la présente délibération ;*
- ❖ *vote et arrête les résultats définitifs de clôture de l'exercice 2013*

Commentaire: M.François RONCIERE Vice-Président du Syndicat tient à mettre en exergue l'excellente gestion de la Présidente sur ces dernières années. Il ajoute qu'avec cette gestion rigoureuse sur la collecte et le traitement des ordures ménagères, la Communauté de Communes dont il assure la présidence a pu ainsi baisser son taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères de plus de 10 % entre 2010 et 2014 (de 12,61% à 11,45%).

4/ Affectation du résultat 2013

Le Comité syndical, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013 ;
Statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2013 ;
Constatant que le compte administratif de l'exercice 2013 présente :

- ✓ **un excédent cumulé de fonctionnement de**1 116 760,78 €
- ✓ **un excédent cumulé d'investissement de** 30 705,15 €

Constatant que l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2013 présente :

- ✓ **un solde négatif de restes à réaliser de** 10 000,00 €

Il est proposé au comité syndical de constater le résultat de l'exercice 2013 et d'affecter ce résultat définitif comme suit :

- *au compte 1068, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, résultat cumulé et reste à réaliser : Néant*
- le solde disponible 1 116 760,78 € est affecté comme suit :
- **En excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) 1 116 760,78 €**

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve à l'unanimité l'affectation de résultat ci-dessus mentionnée

Il y aura de fait, report à nouveau pour la section d'investissement.

5/ Adoption des participations 2014

En conformité avec les prévisions budgétaires 2014, Mme la Présidente présente à l'assemblée le montant des participations des communes et communautés de communes adhérentes au Syndicat pour l'exercice 2014, lesquelles sont calculées comme suit :

Participation Calculée sur la population DGF	Collecte 1 fois par semaine PAR HABITANT	Collecte 2 fois par semaine PAR HABITANT
Service déchets ménagers	57,10	79,60
Service déchetteries	16,40	16,40

TOTAL	73,50 €	96,00 €
--------------	----------------	----------------

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- ❖ Approuve à l'unanimité les participations des Communes adhérentes au Syndicat pour l'exercice 2014. Celles-ci seront calculées sur la population DGF, composée de la population totale légale en vigueur au 1^{er} Janvier 2014 (INSEE 2013) abondée du nombre de résidences secondaires (INSEE 2010). A ces populations déduction sera faite de celles des communautés (au sens INSEE) soumises à la redevance spéciale en vigueur sur le Syndicat.

6/ Vote du budget 2014

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1611-1 et suivants et L 2311-1 à L 2343-2,

Vu le débat d'orientations budgétaires afférent à l'exercice 2014 qui a eu lieu le 4 février dernier, Mme la Présidente présente et commente aux membres de l'Assemblée le projet de budget primitif 2014. Ce dernier s'équilibre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	DEPENSES	Propositions budgétaires 2014
011	Charges à caractère général	2 490 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	250 500,00
65	Autres charges de gestion courante	13 500,00
66	Charges financières	66 000,00
67	Charges exceptionnelles	400,00
022	Dépenses imprévues	67 500,00
023	Virement à la section d'investissement	760 000,00
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections (amortissements)	122 400,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 770 400,00
	RECETTES	Propositions budgétaires 2014
013	Atténuation de charges	2 239,22
70	Produits des services, du domaine et ventes directes	8 500,00
74	Dotations et participations	2 480 400,00
75	Autres produits de gestion courante (valorisation issue de la collecte sélective)	162 500,00
R002	Résultat de fonctionnement reporté	1 116 760,78
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 770 400,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Opérations	DEPENSES	Restes à réaliser 2013	à Propositions Nouvelles 2014
	Opérations d'équipement		
Op. 11	- Collecte sélective (Marché de bacs)	10 000,00	50 000,00
Op. 13	- Déchetteries matériel		2 400,00
Op. 15	- Travaux déchetterie de Montoire		770 000,00
Op. 17	- Matériel informatique logiciel Ségilog		3 000,00
Op.19	- Déchetterie de Prunay		3 500,00
Op. 20	- Matériel divers		2 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		86 200,00
020	Dépenses imprévues		12 600,00
041	Opérations patrimoniales		216,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	10 000,00	929 916,00
	RECETTES	Restes à Réaliser	Propositions Nouvelles

		2013	2014
10	FCTVA		26 594,85
021	Virement de la section de fonctionnement		760 000,00
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections (amortissements)		122 400,00
041	Opérations patrimoniales		216,00
R001	Solde d'exécution reporté		30 705,15
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	0	939 916,00

Mme la Présidente propose au Comité Syndical de voter le budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre, avec opérations, pour la section d'investissement,
- sans vote formel sur chacun des chapitres.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve à l'unanimité le budget primitif ci-dessus présenté.

Commentaires :

- M. RONCIERE se réjouit de voir l'importante opération de rénovation de la déchetterie de Montoire intégralement financée par autofinancement. Mme HUPENOIRE ajoute que le syndicat opère des provisions en la matière depuis maintenant 3 ans grâce notamment aux excellents résultats de la collecte sélective. La hausse récente de la TVA en début d'année doit également être prise en compte sans oublier celle de la TGAP.
- L'enveloppe de 770 000 € mentionnée dans l'opération 13 est inscrite en vue de la réhabilitation de la déchetterie de Montoire aujourd'hui en activité depuis plus de 20 ans.

7/ Questions diverses

- Mme HUPENOIRE présente le bilan des principales réalisations de la mandature (2008-2014) dont un exemplaire a été remis à chaque délégué.

Commentaire : l'accès payant aux déchetteries pour les professionnels après quelques difficultés dans sa mise en œuvre est aujourd'hui parfaitement intégré

Le prochain mandat devra se pencher sur l'application stricte de la réglementation R437 (gestion des points noirs, suppression des marches-arrière) ; sur le renouvellement du marché de collecte des déchets et exploitation du quai de transfert, sur le passage de 2 à 1 ramassage/semaine à Droué et sur la construction d'une nouvelle déchetterie à Montoire sur Le Loir (sous réserves d'acquisition d'un terrain)

L'assemblée unanime applaudit Mme HUPENOIRE pour l'ensemble de ses réalisations.

- Une fiche recensant la présence des délégués au cours de l'ensemble des réunions du Syndicat sur la durée du mandat est remis à chaque élu présent dans la salle.

- Données statistiques sur l'année 2013 :

- ✓ Pré-collecte : nombre de bacs en place
 - Ordures Ménagères : 13 665 bacs
 - Recyclables : 13 399 bacs
 524 bacs livrés par le SICTOM dans l'année
- ✓ Collecte
 - 4757 t d'ordures ménagères collectées soit 188kg/habitant (moyenne nat : 290 kg)
 - 2297 t de déchets triés (emballages+ papiers+ verre) collectés soit 91 kg/habitant

SOIT L'EQUIVALENT POUR NOTRE PRESTATAIRE (Société OURRY) :

Bennes ordures Ménagères	Camion grue pour collecte PAV
15 500 H de main d'œuvre	2250 h de main d'œuvre

135 000 km parcourus 96 500 litres de gazole	Environ 44 700 kms Près de 23 500 litres de gazole
Effectif OURRY affecté au SICTOM - 4 chauffeurs - 4 rippeurs	Effectif OURRY affecté au SICTOM - 1 chauffeur

121 réclamations traitées et 108 réponses apportés (90%)

- ✓ Transport vers sites de traitement (*Navettes Montoire-Le Mans et Montoire – Saint Calais*)
 - 2 200 h de main d'œuvre
 - 43 700 kms parcourus
 - 18 000 litres de gazole
 - Effectif : 1 chauffeur

(*Soit au total 10 emplois affectés au SICTOM*)

- ✓ Composteurs
 - 40 composteurs vendus cette année soit un total de 1252 unités sur le territoire
(*Soit 11% des foyers équipés au vu des seuls équipements vendus par Le SICTOM*)
- ✓ Déchetteries
 - 5934 t collectées soit 234kg/habitant (+3% par rapport à 2012)
 - + de 70 500 visites sur l'ensemble des 7 sites du syndicat (+1,56 % par rapport 2012)

- La question posée lors du dernier Comité Syndical par M.BUSSON, Commune de La Chapelle Gaugain est aujourd'hui résolue. Convention a été passée à cet effet avec le SMIRGEOMES et s'appliquera dès le 1^{er} Avril prochain.

- Le SICTOM est ouvert à toutes propositions et suggestions se rapportant au prochain programme de la déchetterie de Montoire.

- Mme HUPENOIRE remercie la Ville de Montoire pour être intervenue sur la voirie d'accès à la déchetterie et en sécuriser ainsi l'usage dans l'attente d'une prise en charge effective par la Communauté de Communes.

- Mme HUPENOIRE se réjouit du retour de M.Willy ACOT à temps complet au sein des effectifs du SICTOM depuis le 1^{er} Mars dernier et tient à remercier l'ensemble du personnel du SICTOM pour son travail fructueux tout au long de ce mandat.

- Suite aux élections municipales des 23 et 30 Mars prochain, l'installation du nouveau Comité Syndical aura lieu le mardi 6 Mai 2014 à 17h30 à la salle Charlemagne de Savigny-sur-Braye Consigne est donnée aux futurs élus de rappeler avec la plus grande attention cette échéance lors de l'installation des Conseils Municipaux et des Conseils Communautaires.

- Les délégués sont finalement invités à partager l'apéritif dînatoire marquant la fin de cette mandature.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h25.